

# Un front démocratique pour La Poste

**La Poste ne garderait que cinq plates-formes de distribution.** Philippe Courard en appelle aux forces démocratiques du Luxembourg.

● **Jean-Marc DERLET**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2011, la libéralisation totale du marché postal sera une réalité. Le réseau de distribution en Belgique sera entièrement revu. De 500 bureaux aujourd'hui, il ne restera plus que 128 plates-formes logistiques. Le plan de La Poste prévoit cinq plates-formes de distribution sur la province de Luxembourg : Marche, Libramont, Houffalize, Arlon et Virton.

Actuellement, trois déplacements de distribution sont au programme : Habay ira à Arlon le 29 mars, Etalle à Virton le 10 mai, et Vaux-sur-Sûre à Libramont le 25 mai.

Des déplacements sont aussi prévus pour les guichets de Bertrix, Bouillon, Paliseul, Neufchâteau, Léglise et Wellin qui rejoindront la plate-forme de Libramont. Les dates ne sont toutefois

pas arrêtées.

Ce genre de transfert a déjà été réalisé par le passé. Il y a deux ans, les distributions de Saint-Hubert et Libin sont passées à Libramont. Plus récemment Nassogne a rejoint Marche, Lierneux Vielsalm, et Messancy Arlon.

## Une erreur d'appréciation des distances

Dans un communiqué, le président du PS luxembourgeois, Philippe Courard, annonce refuser « d'emboîter le pas de cette logique de rentabilité soutenue par Johnny Thijs, administrateur-délégué de la Poste, et Inge Vervotte, ministre des entreprises publiques. »

Pour le président du PS luxembourgeois : « La Poste est un remarquable outil de services de proximité. Les dégâts causés par sa libéralisation toucheront durement et injustement tant le personnel des implantations visées que tous les habitants de la province. »

Philippe Courard annonce qu'il va proposer à l'ensemble des forces démocratiques du Luxembourg une manifestation de détermination à l'égard de ces décisions car : « la disparition des bureaux de poste renforcerait l'isolement des personnes et entraînerait une détérioration des relations humaines, deux composantes liées à la

paupérisation. »

Mais rien ne dit que La Poste ira jusqu'au bout de cette logique. C'est du moins le sentiment de Serge Chabottaux (permanent syndical à la FGTB-CGSP) : « Certains bureaux ne pourront rentrer dans ce plan. Je pense qu'il y a une erreur d'appréciation des distances à Bruxelles. Bouillon devrait rejoindre Libramont. Or, Bouillon dessert Corbion. Cela signifie qu'au minimum deux fois par jour, il faudra quitter Libramont pour se rendre à Corbion. Deux fois, parfois trois lorsqu'il y a des colis spéciaux. »

Le guichet de Wellin est issu de la fusion des postes de Wellin, Grupont et Haut-Fays. Ramener Wellin à Libramont-Haut-Fays, deux fois par jour. Même remarque avec Houffalize qui devrait desservir Lierneux. Je pense que La Poste reverra son plan. »

## Ça touche uniquement la distribution

Précision importante. Cette restructuration de La Poste en cinq plates-formes ne concerne que la distribution du courrier. Les guichets resteront. Lorsqu'Habay rejoindra Arlon, c'est pour la distribution du courrier, mais le guichet habaysien servira toujours la clientèle. ■



EdA Jacques Duchateau 401194

À terme, le courrier distribué dans la province de Luxembourg partira de cinq plates-formes. Mais est-ce réalisable ?

## Isabelle Poncelet : « Tenir compte des spécificités »

Affirmer sa détermination face au plan de la Poste pour Philippe Courard, et penser aux spécificités du Luxembourg pour Isabelle Poncelet, députée provinciale en charge du développement durable.

Interpellée par les facteurs habaysiens dont le déplacement vers Arlon est prévu pour la fin du mois, la députée provinciale remarque : « Il faut tenir compte du réseau routier secondaire, notamment en hiver. Ramener à

cinq le nombre de plates-formes est sans doute trop réducteur. Il y a des villages éloignés, des habitations isolées. Il faudrait une analyse qui tienne compte des spécificités du Luxembourg, et pourquoi ne pas créer un observatoire luxembourgeois des services publics et des services rendus au public. L'électricité a été libéralisée, sans qu'on n'en mesure les répercussions exactes pour les zones rurales, à faible densité de population. »

J.-M. De.